



Responsabilité civile / Invasion de puce chez autrui - mon chien

Par **ZOEL**, le **10/02/2015** à **17:18**

Bonjour,

Je me permets de venir vous poser une question suite à un litige entre 3 parties.

Je suis propriétaire d'un chien.

Cet été, j'ai fait garder mon chien par une amie, qui habitait elle même dans un appartement prêté pour l'été.

A la rentrée, j'ai récupéré le chien qui avait malheureusement laissé des puces dans l'appartement en question... récupéré par la propriétaire qui a du faire appel à un service sanitaire pour éliminer les puces.

300€ de facture à son nom.

Puis-je faire jouer ma responsabilité civile sur ce coup ? Je souhaite rembourser cette personne.

Merci,

Zoé

Par **louison123**, le **10/02/2015** à **17:36**

C'est à votre amie de faire jouer sa RC, elle est gardienne temporaire du chien qui a causé des dommages au propriétaire.